

Nantes, le 12 avril 2024

Une aide d'urgence de 25 000 € en faveur des populations civiles de Gaza

Depuis l'attaque terroriste du 7 octobre 2023, un conflit meurtrier oppose l'État d'Israël et le Hamas. Ses répercussions sont dramatiques pour les populations civiles dans la Bande de Gaza, notamment pour les enfants et les familles qui sont très durement affectées par les bombardements et souffrent d'un manque d'électricité, de carburant, d'eau, de nourriture et de biens médicaux. Face à cette situation humanitaire de plus en plus critique, Nantes Métropole mobilise son fonds d'urgence dédié relevant du budget annexe de l'eau (conformément à la loi Oudin-Santini) à hauteur de 25 000 € en faveur des populations civiles de la Bande de Gaza.

Depuis le début du conflit, environ 1,7 million de personnes, dont la moitié d'enfants, ont été déplacées en raison des bombardements dans la Bande de Gaza et sont désormais pratiquement à court d'eau, de nourriture et de médicaments. Afin de contribuer à l'effort français en faveur des populations civiles de la Bande de Gaza et de venir en aide aux enfants et familles victimes du conflit, le conseil métropolitain du 12 avril 2024 approuve à l'unanimité une aide d'urgence de 25 000 € en faveur du Comité français pour le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF France).

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance concentre ses efforts dans la Bande de Gaza pour répondre aux besoins vitaux des enfants, en s'appuyant sur son personnel et ses partenaires toujours présents sur place. Les actions déployées concernent notamment l'accès à l'eau, l'hygiène, l'assainissement, la santé physique et mentale, la nutrition et l'éducation.

En cohérence avec le positionnement de la France de privilégier le soutien aux agences de l'ONU, dont les personnels et infrastructures sont déjà déployés sur le terrain, il a ainsi été décidé d'attribuer l'aide d'urgence de Nantes Métropole à l'UNICEF France.

L'UNICEF France s'engage à ce que l'intégralité de la somme versée soit consacrée aux actions d'urgence mises en place pour venir en aide aux populations civiles de la Bande de Gaza.

À propos de l'UNICEF

Créée en 1946, l'UNICEF (United Nations International Children's Emergency Fund, ou Fonds des Nations unies pour l'enfance) est une agence des Nations Unies dont la principale mission est de défendre les droits des enfants et de répondre à leurs besoins partout dans le monde. La priorité est donnée aux enfants les plus vulnérables, notamment victimes de la guerre, de catastrophes naturelles et de la pauvreté. Afin de pouvoir agir partout dans le monde, l'UNICEF dispose de comités nationaux accrédités dans plusieurs pays, comme l'UNICEF France.